



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2021 A 20H

Étaient présents : M. Joël NAUDIN, Maire, Mesdames et Messieurs Denis LAUBERT, Françoise BOISSE, Laurent BRUERE, Michel PERDEREAU, Florence DEPUICHAFFRAY, Jacky CORMIER, Julien PALIN, Sylvie PITOU, Laurence DANTAN, Romain BARRAULT, Mathieu REDOUIN, Philippe DESIRE, Didier BUTTIEU, Charlotte LOISEAU, Nelly GUILLABEAU, Alain RICHEL, Maud LAMBERT formant la majorité des membres en exercice

Absents ou excusés : Mesdames et Messieurs Evelyne GAUTIER, Mary VOISIN, Jacqueline ESTIVAL, Florence GAUTHIER, Joseph D'ORSO.

Madame Charlotte LOISEAU a été élue secrétaire.

Délibération n° 2021 –69 :

Assainissement – programme 2021/2022

Mission de Maîtrise d'œuvre

Dans le cadre du programme de travaux de mise en séparatif, le conseil municipal a retenu l'offre du bureau d'études Viatic de Vendôme pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un coût HT de 22 100 €.

Délibération n ° 2021 –70 :

Assainissement – programme 2021/2022

Enquête individuelle de raccordement des riverains

Les enquêtes de raccordement des riverains seront réalisées par l'entreprise OSIS de Vendôme pour un coût HT de 110 € par habitation, sur les zones de travaux concernées.

Délibération n ° 2021 – 71 :

Assainissement – programme 2021/2022

Demande de Subvention DETR

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation de Equipements des Territoires Ruraux) pour le financement du programme d'assainissement en complément des aides accordées par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Délibération n ° 2021 – 72 :

Assainissement – programme 2021/2022

Convention de servitude

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de servitude avec un privé pour le passage d'une canalisation d'assainissement (sous réserve de l'accord des propriétaires).

Délibération n° 2021-73 :

Lotissement Guinguette 4 : Mission coordination SPS

Le conseil municipal retient l'offre de Batec d'un montant HT de 1 635 € pour un mission de Coordination de Sécurité et de Protection de la Santé.

Délibération n° 2021-74 :

Lotissement Guinguette 4 : prestations téléphonie

Le conseil municipal retient les prestations de Orange pour les études de projets et de prestations de conseil pour un montant total HT de 6 542 €.

Délibération n° 2021-75 :

Dotation de Solidarité Rurale 2022

Le département reconduit en 2022 l'aide au titre de la Dotation de Solidarité Rurale. Le conseil municipal décide de réaliser des chiffrages pour des travaux de voirie pour les 4 communes déléguées.

Délibération n° 2021-76 :

Programme de voirie communale 2022 : mission de maîtrise d'oeuvre

Le conseil municipal retient l'offre du bureau d'études Viatic de 6 300 € HT pour une mission complète de Maîtrise d'oeuvre (étude jusqu'à la réception des travaux) relative aux travaux de voirie sur les 4 communes déléguées.

Délibération n° 2021 - 77 :

Aménagement de voirie : mission de maîtrise d'oeuvre

Le conseil municipal décide de lancer une étude d'aménagement de voirie par un élargissement de trottoir de la grange rue, au niveau du carrefour RD917/924 et missionne le bureau d'études Viatic pour un coût HT 5 900 €

Délibération n° 2021-78 :

Moulin de Lory : travaux de sécurisation

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise VOISIN d'un montant de 5 040 € HT pour la sécurisation du moulin de Lory.

Délibération n° 2021 – 79 :

Vidéo protection : alimentation solaire

Le conseil municipal décide d'alimenter la caméra rue de l'église par un panneau solaire pour un coût HT de 2 607,58 €.

Délibération n° 2021 – 80 :

Référent sécurité routière : désignation d'un élu

A la demande de la Préfecture, le conseil municipal a désigné Mme Françoise BOISSE en qualité d'élue référent sécurité routière pour la commune d'Oucques.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 4 Novembre 2021

Le Maire,



Joël NAUDIN

Mairie d'Oucques

5 rue de la Salle – OUCQUES - 41290 OUCQUES LA NOUVELLE
Tél : 02 54 23 11 00 – contact@oucqueslanouvelle.fr